

RÉSEAU NATIONAL JEUNES EN ERRANCE

Décembre 2016

bulletin n° 3-2016

SOMMAIRE

Articles, revues, livres, rapports, images...	p.2
Mauvais temps pour les équipes de prévention spécialisée de centre ville	p.3
Les « grands dossiers » en cours du côté de l'Etat	p.3
Un (modeste) outil pour penser les modes d'hébergement	p.4
Les rencontres annuelles du réseau, 2016 et 2017	p 4
Sur le site internet « Jeunes en errance »	p.4

Ce bulletin est réalisé et diffusé par les CEMÉA avec l'aide financière du Ministère des Affaires Sociales, du Travail et du Droit des femmes (Direction Générale de la Cohésion Sociale) dans le cadre d'une convention CEMEA-DGCS pour l'animation du réseau « Jeunes en errance ».

CEMÉA. 24 rue Marc Seguin. 75883 Paris cedex 18
Site « jeunes en errance » : jeunes-en-errance.cemea.asso.fr
Contact : francois.chobeaux@cemea.asso.fr

ARTICLES, REVUES, LIVRES, RAPPORTS...

« Les défricheurs. Voyage dans la France qui innove vraiment »

Eric Dupin. La Découverte, 2014, rééd. poche 2016

Voici un voyage dans de multiples lieux où des personnes expérimentent, innove, inventent. Habiter et co-habiter, travailler, se nourrir, échanger, partager, apprendre... De rencontres en rencontres, de lieux en lieux, on pénètre dans cette galaxie informelle des alternatives en acte. Cela va des plus radicaux clairement politiques aux plus gestionnaires des économies partagées et alternatives.

Chaque chapitre se clôt sur une réflexion proposée par l'auteur, qui permet de mettre rationnellement à distance ce qui a été lu avec passion. Dans ces réflexions les limites, les dérives existantes, les échecs sont abordés.

Cet ouvrage ne porte pas centralement sur les stabilisations de l'errance. Mais il est évident, connu, que certaines des expériences de vie présentées ici font place à des jeunes en dérive, soit en les tolérant, soit en les intégrant. Et il est aussi évident que ces alternatives sont de puissants modèles identificatoires et projectifs pour ces jeunes.

« Habiter les bois »

La revue de l'atelier n°7. Samusocial de Paris, mai 2016.

« L'atelier » du Samusocial de Paris est un espace d'échange et de réflexion qui propose, plusieurs fois par an, une rencontre professionnelle thématique. Chaque rencontre est suivie d'une publication sur le thème, qui reprend des éléments des échanges et qui élargit la question par des focales, des reportages.

« Habiter dans les bois » porte sur les cabanes de la marginalité et de la misère qui existent dans les bois parisiens.

<http://www.samusocial.paris/publications>

« Pauvres jeunes. Enquête au cœur de la politique sociale de jeunesse »

Léa Lima. Editions Champ Social, Nîmes, 2016

C'est une plongée dans les commissions FAJ de deux départements. Comment a été conçu ce dispositif nettement plus situé du côté de l'assistance que du « droit à » ? Et surtout, comment les membres des commissions d'attribution le font-ils fonctionner ?

On voit au fil des pages la construction d'un « bon jeune », méritant, qui fait des efforts, qui sait se mobiliser, qui sait aussi rester à sa place. La construction collective d'une norme morale d'insertion à la fois par les inventeurs du dispositif et par ceux qui le font vivre est décortiquée, détaillée. C'est terrifiant...

Léa Lima a fait une des conférences des rencontres « Jeunes en errance » 2016 à Grenoble. A lire bientôt dans les actes.

« Jeunes en errance. Relation d'aide et carrières de marginalité »

Céline Rothé. Presses universitaires de Rennes, 2016.

Céline Rothé avait présenté son travail à Saint Etienne en novembre 2015 aux rencontres « Jeunes en errance ». Les actes en comprennent la transcription.

Voici maintenant le livre annoncé, attendu. 278 pages...

Comment peu à peu la catégorie floue, molle, mais opératoire, « Jeunes en errance » a été forgée par les professionnels et les jeunes eux-mêmes, et comment l'institution sociale s'en est saisie pour renforcer ce terme à son tour ? Céline Rothé interroge ensuite ce qu'elle appelle « l'infra-assistance », préfiguration d'une action professionnelle en invention qui va d'évidence se dérouler dans la longue durée avec des jeunes tout aussi évidemment non insérables dans les normes et les modèles dominants.

MAUVAIS TEMPS POUR LES EQUIPES DE PREVENTION SPECIALISEE DE CENTRE-VILLE

Les Conseils Départementaux cherchent à faire des économies, et les actions de la prévention spécialisée sont parmi les économies les plus rapidement réalisables par la rupture des conventions. Et comme la PS n'est pas une fonction obligatoire pour les CD dans le cadre la protection de l'enfance, ça tangué. Et ça tangué de deux façons : ou bien en fermant le financements d'actions, d'équipes, et en particuliers dans les centres-villes avec l'accent mis sur la ,politique de la ville, les quartiers sensibles et la radicalisation ; ou bien en réduisant globalement les financements des associations porteuses, amenées alors à faire elles-mêmes les arbitrages de gestion de la pénurie.

Il faut dire aussi que les actions de centre-ville ne sont pas toujours comprises, reconnues, portées par la profession ; on entend encore, trop souvent, affirmer que « *le public de la prév' c'est les jeunes des quartiers* ». C'est d'ailleurs l'argument mis en avant par les équipes qui ne sont pas de centre-ville pour se défendre, et par les associations gestionnaires ainsi que leur regroupement national (le CNLAPS. Comité national de liaison des associations de prévention spécialisée). Une façon admirable de se tirer des balles dans les pieds !

Deux équipes actives dans le réseau Errance font les frais de cette politique : Grenoble centre est fermée, et Lille centre est en voie de l'être. Ce n'est pas encore tranché pour les lillois ; on peut suivre leurs aventures sur <https://www.facebook.com/Collectif-de-d%C3%A9fense-de-la-pr%C3%A9vention-226051631079258/>

LES « GRANDS DOSSIERS » EN COURS DU COTE DE L'ETAT

Les expérimentations DIHAL « Sortie d'ASE-PJJ-Pénitenciaire »

Après un temps de flottement à la DIHAL lié au départ estival de la responsable de ce dossier, une nouvelle référente a été désignée : Alexandra Menis. Le contact est en cours avec elle.

Les « incasables », DGCS

Après un pré-rapport très insuffisant, un nouveau rapport a été rédigé et est en cours de validation. Naissance avant Noël ?

Les expérimentations « Sorties d'ASE » versant DGCS

On croyait ce dossier enterré, ceci en lien au blocage par les Conseils Départementaux. Il est très possible que quelques signes positifs de réanimation soient bientôt identifiables, dont une circulaire adressée aux Préfets qui continuent à avoir un droit de regard (mais bien peu de moyens concrets d'intervention) sur les politiques départementales de protection de l'enfance, et qui ont la responsabilité directe des DDCS, donc des politiques d'hébergement.

Le rapport final « Accès au logement des jeunes » de la DIHAL

Ce rapport et ses préconisations, élaboré de façon très partenariale et intégrant les réalités des jeunes en grande difficulté, est en ligne :

<http://www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2016/09/ameliorer-acces-logement-web-1209.pdf>

UN (MODESTE) OUTIL POUR PENSER LES OFFRES D'HEBERGEMENT

Travaillée pour une journée d'étude organisée par le SIAO d'Ile et Vilaine, une liste des diversités possibles qui peuvent permettre de préciser une offre qui corresponde à un moment donné à un jeune :

- Chambre, logement individuel – chambre, logement partagé
- Chambre, logement « intégré » (bâtiment CHRS...) - bâti en diffus en ville
- Accompagnement « serré » - accompagnement souple, distant
- Lieu exigeant des comportements sociaux adaptés, normés (voisins, emplacement, chiens...)
- lieu permettant, tolérant des comportements particuliers
- Lieu à règlement intérieur fort (bâti, collectif...) – lieu à règlement intérieur... adaptable (diffus, atypique...)
- Espace normatif, classique - espace atypique (camion, yourte, algeco, mobilhome...)
- Entrée conditionnelle (projet, engagement, non consommation de produits...) – entrée plus ou moins inconditionnelle
- Solvable - non solvable
- Possibilité de glissement de bail – ou pas

A affiner collectivement !

LES RENCONTRES ANNUELLES DU RESEAU, 2016 ET 2017

De Grenoble 2016...

100 participants venant de 44 équipes.

16 équipes ont animé des ateliers sur leurs pratiques.

Une table ronde « L'errance c'est l'affaire de qui ? » avec Elisa Martin 1^{er} maire-adjoint de Grenoble, Parodi directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale, et Gilbert Berlioz, consultant en politiques jeunesse et sociales.

Deux conférences : Léa Lima sur les jeunes vus au filtre des commissions FAJ, et Benjamin Vial sur les jeunes qui ne recourent pas aux missions locales.

Les actes sont prévus pour fin janvier.

...à Poitiers 2017

L'IRTS de Poitiers accueillera les rencontres 2017 en novembre. Les dates seront bientôt fixées.

Comme nous serons dans un IRTS, la première après-midi pourrait porter sur la-les formations, sur les choix des centres de formation pour préparer au travail avec les jeunes en errance, la rue...

SUR LE SITE INTERNET

La mise à jour régulière des coordonnées des équipes du réseau, et de la bibliographie.

Des entrées : un mémoire DHEPS sur les hiatus entre les représentations d' »habiter » chez les jeunes et l'offre sociale. Une thèse de psychologie sur « l'errance essentielle », la façon dont l'errance s'est structurée chez les personnes et les structure en même temps. Un gros rapport venu de Montréal qui présente un diagnostic sur les jeunes « itinérants » en ville.

jeunes-en-errance@cemea.asso.fr